

VIe. — Congrès de Paris, du 2 au 7 juillet 1888, sous la présidence de Mgr Mermillod. Le P. Monsabré y affirma avec son éloquence doctrinale, la royauté sociale de Jésus-Christ et Mgr Richard, archevêque de Paris, consacra au Sacré Cœur la France *pénitens et devota*.

VIIIe. — Congrès de Jérusalem (Palestine), du 14 au 21 mai 1893, sous la présidence de S. Em. le cardinal Langénieux, archevêque de Reims, légat du Saint-Siège. L'Occident et l'Orient, le rite latin uni aux rites orientaux, en face des rites séparés, dans la ville du Cénacle et du Calvaire, étudièrent et prièrent pour l'union des cœurs ; pour la première fois, honneur d'un légat pontifical.

XIe. — Congrès de Bruxelles (Belgique), du 13 au 17 juillet 1898, sous la présidence de S. Em. le cardinal Goossens, archevêque de Malines, et avec la présence de S. Em. le cardinal Vincent Vannutelli, « député par Léon XIII ». Modèle de Congrès admirablement préparé avec Comités dans toutes les villes de Belgique et non moins admirablement réussi.

XVIe. — Congrès de Rome (Italie), du 1er au 4 juin 1905, sous la présidence de S. Em. le cardinal Respighi, vicaire de Sa Sainteté. L'œuvre des Congrès y est consacrée par les audiences du Souverain Pontife, la messe papale et l'incomparable procession à Saint-Pierre, Pie X portant le Saint Sacrement, au milieu des splendeurs de la basilique et du cortège pontifical.

XIXe. — Congrès de Londres (Angleterre), du 9 au 13 septembre 1908, sous la présidence de S. Em. le cardinal Vincent Vannutelli, légat du Saint-Siège. Victoire de la foi catholique dans la protestante Angleterre ; manifestation de clôture inoubliable, malgré l'entrave apportée par le ministre Asquith.

XXe. — Congrès de Cologne (Allemagne), du 4 au 11 août 1909, sous la présidence de S. Em. le cardinal Vincent Vannutelli, légat du Saint-Siège. Séances d'études en de multiples sections de langues étrangères ; procession finale de 70,000 hommes ; merveilleux cortège du légat sur le Rhin, de Mayence à Cologne.

XXIe. — Congrès de Montréal (Canada), du 7 au 11 septembre 1910, sous la présidence de S. Em. le cardinal Vincent Vannutelli, légat du Saint-Siège. La vitalité du catholicisme au Canada offrit un admirable spectacle. Le Décret sur la communion précoce des enfants y fut notifié et acclamé. Les chefs de l'État et de tous les corps constitués de la ville assistèrent à la procession.

XXIIe. — Congrès de Madrid (Espagne), du 23 juin au 1er juillet 1911, sous la présidence de S. Em. le cardinal Aguirre, archevêque de Tolède, légat du Saint-Siège. Le roi, la cour, l'armée s'unissent au peuple espagnol pour entourer et acclamer